

Délibérations du Gouvernement du 28 juin 2005

Fonds d'infrastructure pour le trafic d'agglomération et le réseau des routes nationales : favorable à l'A16

Le Gouvernement jurassien est favorable à la création d'un fonds d'urgence, doté de 2,2 milliards de francs, en faveur du trafic d'agglomération et du réseau des routes nationales. L'A16 est directement concernée par le deuxième volet et bénéficierait de moyens financiers susceptibles d'accélérer son achèvement entre Porrentruy et Boncourt et entre Delémont et Tavannes. Le Gouvernement demande d'ailleurs des garanties quant aux délais de réalisation de ces tronçons.

S'agissant du trafic d'agglomération, le Gouvernement demande que les projets de l'agglomération de Delémont soient pris en considération dans la liste des projets du fonds d'urgence. Il estime qu'à l'échelle d'une petite agglomération d'environ 25'000 habitants, regroupant dix communes, des projets même peu coûteux ont une importance relative aussi grande que ceux mentionnés dans la liste des projets du fonds d'urgence.

Le Gouvernement salue en outre la volonté du Conseil fédéral d'augmenter la part des fonds réservés aux régions dites " périphériques ". Il relève l'importance de réseaux de communication performants, par le rail et la route, pour relier les campagnes aux grandes villes du pays.